

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 19

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de la convocation
15/06/2023

Date d'affichage
15/06/2023

L'an deux mille vingt-trois le 19 juin, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Monsieur Jean ROUSSEL.

Etaient présents :

Mme ABELLA Jennifer, Mme ARAVIT Caroline, Mme BOURDIN Emilie, Mme CATHALA Aline, M. CHAUVET Pascal, Mme CYRVAN Audrey, M. FUMANAL Marcel, Mme JARA Virginie, Mme KHALKHAL Farida, Mme KOPROWSKA Bogumila, M. LE GALLOUDEC Olivier, M. MANOU Stéphane, Mme REPIQUET Tessa, M. ROBERT Jean-Marc, M. ROUSSEL Jean-François, Mme RUIZ Marie, M. RUMPALA Patrice, M. TOUSSAINT André, M. WALCH Julien.

Procuration(s) :

M. LEROY Yves donne pouvoir à M. RUMPALA Patrice ;
Mme VILELA Céline donne pouvoir à M. MANOU Stéphane.

Etai(ent) absent(s) : M. DAGOU Bernard, M. INGELS Bruno.

Etai(ent) excusé(s) : M. LEROY Yves, Mme VILELA Céline.

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Virginie JARA.

Urbanisme – Modification d'une adresse communale

Vu les articles L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission urbanisme du 21 avril 2023 ;

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune ;

Considérant qu'il est proposé de renommer l'impasse du petit Pâtre :
impasse Jean Bergé ;

entendu l'exposé et après avoir délibéré, le conseil municipal

- **VALIDE** la modification du nom de l'impasse du petit Pâtre en impasse Jean Bergé ;
- **AUTORISE** Monsieur le maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Annexe : D23-27 Annexe 1 : Plan

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BAZIEGE,
le maire,

The image shows a handwritten signature in blue ink to the left of a circular official stamp. The stamp is also in blue ink and contains the text "MAIRIE DE BAZIEGE" at the top, a central coat of arms, "R.F." below the coat of arms, and "31 (Hte-Garonne)" at the bottom. There are small stars on either side of the bottom text.